

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

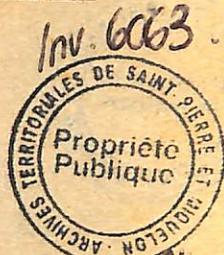
DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

*Liberté, Liberté chérie
Combats avec tes défenseurs
(ROUGET DE L'ISLE)*

*Un peuple n'est vaincu que
lorsqu'il accepte de l'être.
(FOCH)*

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier --- SAINT-PIERRE



40e74

LA FRANCE COMBATTANTE ET L'U.R.S.S.

Dès l'automne de 1941, le gouvernement de l'U.R.S.S. en guerre contre l'Allemagne hitlérienne reconnaissait officiellement, l'un des premiers, le Comité National Français à Londres

Dans une allocution radiodiffusée le 20 janvier 1942, le Général de Gaulle s'exprimait ainsi:

« Mais si, dans l'ordre stratégique, rien ne s'est encore produit de plus fructueux que l'échec infligé à Hitler par Staline sur le front européen de l'Est, dans l'ordre politique, l'apparition certaine de la Russie au premier rang des vainqueurs de demain apporte à l'Europe et au monde une garantie d'équilibre dont aucune puissance n'a autant que la France, de bonnes raisons de se féliciter. Pour le malheur général trop souvent depuis des siècles, l'alliance franco-russe fut empêchée ou contrecarrée par l'intrigue ou l'incompréhension. Elle n'en demeure pas moins une nécessité que l'on voit apparaître à chaque tournant de l'Histoire.

« Voilà pourquoi la France qui combat va lier son effort renaissant à l'effort de l'Union Soviétique...

« Bien entendu, dans ce domaine, la France n'attend des traîtres et des lâches qui l'ont livrée à l'ennemi rien autre chose que leur fureur. Ces gens-là ne manqueront pas de crier que notre victoire aux côtés de la Russie entraînerait chez nous le bouleversement social dont ils ont peur par-dessus tout. La nation française méprise cette insulte supplémentaire. Elle se connaît assez bien pour savoir que le choix de son propre régime ne sera jamais que sa propre affaire....

La France qui souffre est avec la Russie qui souffre. La France qui combat est avec la Russie qui combat. La France sombrée au désespoir est avec la Russie qui suit remonter des ténèbres de l'abîme jusqu'au soleil de la grandeur. »

Le 16 mars 1942, M. Roger Garreau, chef de la mission française libre à Moscou, était reçu par M. Molotov. Il lui disait la profonde admiration du peuple français pour l'héroïque défense des Soviets, et sa conviction que la lutte commune contre l'hitlérisme raviverait l'ancienne amitié franco-russe.

En termes chaleureux, le ministre des Affaires Étrangères des Soviets répondit que le peuple russe tenait en haute estime la Nation Française qui combattait depuis des siècles pour les libertés du monde. Il déclara que son gouvernement s'emploierait à la restauration de la France, et considérait le Comité National Français comme l'expression de la volonté de résistance du peuple français tout entier.

Le mois dernier, le groupe « Normandie », de l'Aviation Française Libre partait au front russe, pour y combattre l'ennemi commun sous les ordres stratégiques du haut commandement soviétique.

Enfin, le Comité National Français à Londres a communiqué le 28 septembre la note suivante:

« Le Comité National Français a fait savoir au Gouvernement soviétique son désir d'appeler désormais « France Combattante » le mouvement des Français, où qu'ils se trouvent, qui n'acceptent pas la capitulation devant l'Allemagne hitlérienne, et qui luttent contre celle-ci pour la libération de la France. Le Gouvernement soviétique est allé à la rencontre du désir du Comité National Français, désir qui exprime la volonté des patriotes français de contribuer par tous les moyens à leur disposition à la victoire commune contre l'Allemagne hitlérienne et ses complices d'Europe.

Le Gouvernement soviétique s'est mis d'accord avec le Comité National Français sur les définitions suivantes:

1^o la « France Combattante » est l'ensemble des citoyens et des Territoires Français qui n'acceptent pas la capitulation et qui par tous les moyens à leur disposition contribuent, où qu'ils se trouvent, à la libération de la France par la victoire commune des Alliés contre l'Allemagne hitlérienne, et tous ses complices d'Europe.

2^o Le « Comité National Français » est l'organe directeur de la France Combattante, ayant seul qualité pour organiser la participation des citoyens et des Territoires Français à la guerre et représenter auprès du Gouvernement de l'U. R. S. S. les intérêts Français, notamment dans la mesure où ceux-ci sont affectés par la poursuite de la guerre.

ACTUALITÉS DIPLOMATIQUES



La France Combattante et la Tchécoslovaquie

C'était le 29 Septembre le 4^{me} anniversaire des néfastes accords de Munich. Leur esprit a été l'instrument le plus efficace des entreprises de l'ennemi; combiné avec l'infirmité passive qu'était l'esprit de la ligne Maginot, il fut le mauvais génie des démocraties.

A l'occasion de cet anniversaire, le Général de Gaulle a remis à Mgr SRAMEK, premier ministre du gouvernement tchécoslovaque en exil à Londres, la lettre suivante :

« Monsieur le Président, j'ai l'honneur de porter à la connaissance du gouvernement tchécoslovaque que le Comité National Français, certain d'exprimer le sentiment national français à son Allié et amie tchécoslovaque; convaincu que la crise mondiale actuelle ne peut qu'approfondir l'amitié et l'alliance entre les nations française et tchécoslovaque qui, unies dans la même destinée, traversent actuellement une période de souffrance et d'espérances communes; fidèle à la politique traditionnelle de la France, déclare qu'en dépit d'événements regrettables et des malentendus du passé, l'un des buts fondamentaux de sa politique est que l'alliance franco-tchécoslovaque sorte des terribles épreuves de la présente crise universelle renforcée et assurée pour l'avenir.

« Dans cet esprit le Comité National Français, rejetant les accords signés à Munich le 29 Septembre 1938, proclame solennellement qu'il considère ces accords comme nuls et non avenus, ainsi que tous les actes accomplis en application ou en conséquence des mêmes accords.

« Il s'engage à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour que la République tchécoslovaque soit rétablie dans ses frontières d'avant septembre 1938, obtienne toute garantie effective concernant sa sécurité militaire et économique, son intégrité territoriale et son unité politique.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération. »

Mgr SRAMEK répondit par une lettre de même date, disant notamment : « Au nom du gouvernement de la République tchécoslovaque, je tiens à vous remercier de cette communication ainsi que des engagements que le Comité National Français a bien voulu prendre à l'égard de la Tchécoslovaquie, et dont nous apprécions hautement la portée.

« Le Gouvernement tchécoslovaque, qui n'a jamais cessé de considérer le peuple français comme allié et ami du peuple tchécoslovaque, est convaincu que les présentes épreuves supportées en commun ne feront que renforcer cette alliance et cette amitié, pour le plus grand bien de nos deux pays et des nations amies de la paix.

« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le gouvernement de la République tchécoslovaque s'engage de son côté à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour que la France, restaurée dans sa force et son indépendance, et dans l'intégrité de ses territoires métropolitain et d'autre mer, obtienne toute garantie effective concernant sa sécurité militaire et son intégrité territoriale, et occupe dans le monde la place qui lui est due par la valeur de son peuple. »

Vichy et les Américains

Des dépêches parvenues de la frontière française en date des 28 et 29 Septembre, relatent les faits suivants :

1.400 Américains, résidant en France, ont été livrés aux Allemands par le Gouvernement de Vichy pour être internés. Près de 300 d'entre eux habitaient Paris ou la banlieue. Certains ont été enfermés au Jardin d'Acclimatation du Bois de Boulogne dans des cages à singes. Parmi les personnes arrêtées, figure Charles Bedaux, l'agent des Windsor dans le château duquel le duc et la duchesse furent mariés en 1937 (On ne précise pas la sorte de cage qui lui a été attribuée). Le chargé d'affaires américain à Vichy a demandé des explications au sujet de cette décision qui s'applique même aux membres du Corps Diplomatique. Il a fait savoir à son Département que ces arrestations auraient été opérées en représailles, après l'internement de citoyens allemands aux Etats-Unis.

M. Henry-Haye, digne représentant de Vichy à Washington, a peut-être pris ses pantalons zébrés, son manteau en peau d'ours et ses gants de daim. Nous imaginons volontiers qu'il a su trouver, comme à l'ordinaire, de savantes explications pour justifier les actes de Pétain. Comme il démontrait jadis que c'était conformément aux clauses de l'armistice que les avions allemands utilisaient les aérodromes de Syrie, il démontrera que c'est conformément au droit international que les américains sont mis en cage dans les jardins zoologiques (il faut bien n'est-ce pas ? les protéger du ressentiment des 200.000 civils allemands établis actuellement à Paris).

Vichy et les Canadiens

3.500 Canadiens ont été portés disparus à la suite de l'attaque contre Dieppe.

Le commandant en chef des troupes allemandes dans l'Ouest a reçu de Vichy le télégramme suivant : « Le maréchal Henri-Philippe Pétain et Pierre Laval, chef du gouvernement, ont demandé à M. Fernand de Brinon de transmettre au haut Commandement allemand leurs félicitations sur la façon heureuse dont les troupes allemandes ont repoussé les envahisseurs à Dieppe et sur leur rapide nettoyage du territoire français. »

Nous pensons que M. Ristelhueber qui est à la fois :

1^o représentant d'Henri-Philippe Pétain et de Pierre Laval à Ottawa;

2^o intermédiaire - par - lequel - le - contact - est - conservé - entre - le - peuple - français - et - le - Canada - », s'est;

en sa première qualité, félicité de la victoire allemande (pour toutes félicitations de ce genre c.f. M. Laval);

en sa seconde qualité, attaché à exprimer au Gouvernement Canadien les sentiments reconnaissants de la France qui, toute entière, souhaite et appelle le triomphe des Nations Unies.

S'il a par hasard omis de le faire, la France Combattante parlant au nom de tous les Français, tient à exprimer au gouvernement canadien son admiration et sa gratitude. Elle n'oubliera pas, elle, que 3.500 fils du Canada sont morts sur notre sol pour notre libération.

Les Volontaires Françaises

Dans les moments tragiques de l'histoire de la France, les femmes ont toujours joué un rôle important pour la libération de leur pays. Il en est de même aujourd'hui.

Des milliers de femmes subissent en France les humiliations et les cruautés de l'occupation Allemande avec un courage admirable; d'autres ont réussi à s'échapper, et sont arrivées à Londres après mille difficultés, les unes parties de France, les autres venant de nos plus lointaines colonies pour répondre à l'appel du Général de Gaulle.

C'est le 7 Novembre 1940 que le « Corps Féminin » des Forces Françaises Libres, était formé par Madame Simone Mathieu, championne de tennis bien connue. Dès qu'elles apprirent cette nouvelle, nombre de françaises qui se trouvaient en Angleterre s'enrôlèrent, et un premier contingent fut envoyé au camp d'entraînement des A. T. S. Anglaises.

C'est là qu'elles commencent toutes; après la période d'entraînement, les aptitudes de chacune sont examinées et elles reçoivent l'emploi qui leur convient.

Leur chef est aujourd'hui M^{me} Hélène Terré, femme d'une énergie et d'un courage incomparables; décorée de la croix de guerre pour ses services dans une section d'ambulances lors de la campagne de 1940, elle réussit à s'échapper et à gagner Londres. Elle remplace Madame Mathieu nommée à d'autre fonctions. Depuis, le Corps Féminin, a pris le nom de corps des « Volontaires Françaises », et englobe les trois branches : armée, aviation et marine.

Mais quel est le rôle de ces femmes vêtues de kaki, qui défilent et manœuvrent comme des soldats?

Leur but est de remplacer le plus vite possible un homme, un combattant; c'est pourquoi elles deviennent, selon leurs talents, photographes, conductrices de véhicules militaires, opératrices de téléphone, infirmières, assistantes de chirurgie, cuisinières, secrétaires...

C'est la première fois que des femmes Françaises servent dans l'armée à d'autres titres que ceux de conductrices ou d'infirmières, et elles sont fières de pouvoir aider ainsi à la libération de leur pays.

C'est dans une grande maison de Kensington « Moncorvo House », que vivent ces deux cents françaises de tous les âges entre 17 et 50 ans, de toutes les conditions et dont les intérêts en temps de paix étaient totalement différents. Etudiantes, secrétaires, mannequins, fleuristes, venant des quatre coins de France et de l'Empire, l'amour de leur Patrie est le lien qui les unit indissolublement.

Une grande tâche les attend et elles s'y préparent dès maintenant pour le jour où elles rentreront en France.

Ce jour là, chacune d'elles sera désignée pour la partie de la France qu'elle connaît le mieux; elles serviront de liaison entre les armées alliées et les populations civiles. C'est elles qui seront chargées de la distribution des stocks alimentaires et du service social de leur pays.

Voilà le groupe de courageuses jeunes femmes, que six de nos jeunes filles de St-Pierre ont rejoint à Londres; elles travaillent toutes ensemble pour la victoire.

N. M.

Unité Française

III

L'individu Français est ainsi fait qu'il estime supprimant cette parcelle de France qu'il est lui-même, on supprimerait une irremplaçable parcelle d'humanité et ce serait dommage.

Parce que le Français est bien le plus national et le plus international de tous les hommes (pas nationaliste! pas internationaliste!). Personne qui soit plus attaché que lui à son coin de terre, qui soit plus mauvais voyageur, plus inquiet de rentrer sous son toit lorsqu'il l'a quitté (car enfin le monde moderne est celui des voyages et des déplacements, et le Français, quand il le peut, voyage comme les autres, colonise aussi bien et peut-être mieux que les autres, sans pour cela perdre de vue la maison natale).

Personne non plus qui ait enfanté des systèmes de lois plus abstraits que le système français, qui ait exalté dans sa littérature autant de héros étrangers (nos grands chefs-d'œuvre du théâtre: Le Cid, Andromaque, le Barbier de Séville, Hernani). Voyez un village français: on n'y est certes pas moins particulariste qu'on ne l'est dans un village du pays de Galles; on s'y moque des gens du village à côté, de la province à côté, de la nation d'à côté. Voyez par contre Paris: on y accueille toutes les races, on y forme des étudiants, des artistes de toutes nationalités, on y respecte toutes les opinions on y découvre et on y met en pratique des conceptions de la beauté, du droit, de la vie qui peuvent être transportées comme des germes dans tous les continents, qui sont une telle quintessence d'abstraction qu'elles pourront être semées sur toute la terre et que chacun noir, blanc ou jaune, pourra en tirer profit.

Allons plus loin. Disons que le Français n'est vraiment national que lorsqu'il est international. Un homme né en France qui ne se soucierait pas de la constitution future de l'Europe, du bien futur de l'Europe et du bien futur de l'humanité, ne serait pas un Français. C'est le cas de M. Maurras qui écrit en tête de son journal « La France - La France seule ». Et en écrivant cela, Monsieur Maurras croit être fidèle à la tradition, au passé de la France! Oublie-t-il que ce qui a fait la grandeur du siècle de Louis XIV ce fut précisément qu'il apporta, tout comme la Révolution, un exemple à l'Europe entière? Les aristocrates étrangers du XVII^e siècle étaient aussi soucieux d'écouter les aristocrates français que les peuples du XVIII^e et du XIX^e siècles étaient prompts à suivre le peuple de France. Et la grandeur française ne s'est toujours précisément reconnue qu'au rayonnement de la France.

C'est au contraire des théories de M. Maurras, parce que depuis la Grande Guerre les Français avaient été incapables de trouver des solutions internationales aux problèmes du monde, qu'ils étaient devenus moins français. Au lieu de chercher une solution applicable à tous les peuples, ils prenaient la solution de l'Allemagne, de l'Italie ou de la Russie, qui n'étaient pas applicables à tous les peuples. Si bien qu'ils auraient fini (s'ils ne s'étaient ressaisi, si les Français ne se ressaisissaient pas toujours) par ne plus être ni internationaux ni nationaux - c'est-à-dire par devenir un peuple soumis aux idées et à la volonté de l'étranger comme l'est en ce moment le gouvernement de Vichy.



H. S.



TRIBUNE LIBRE

EN VUE DE L'APRÈS GUERRE

MASSE ET DÉMOCRATIE

Celui qui est démocrate croit au Peuple, et dans la capacité individuelle, physique et morale, de tout citoyen.

Par contre, celui qui dans une démocratie se croit supérieur au Peuple, soit par sa naissance, ses relations, son intelligence, sa bêtise, son argent, ou pour toute autre cause, celui qui traite ses concitoyens en inférieurs, sans respect pour autrui, sans conscience de ses propres infériorités, celui-là est un danger social, et doit être considéré comme un ennemi potentiel de la République. Libre à lui de se comporter ainsi, mais qu'il en supporte alors les conséquences; qu'il soit écarté des fonctions publiques ou économiques du pays; qu'il soit boycotté par le Peuple qu'il méprise !

Ce fut notre erreur, à Saint-Pierre comme dans la métropole, de nous laisser gouverner par des gens qui ne croyaient en la Démocratie qu'aux moments d'élections, pour servir leurs intérêts personnels ou ceux des compagnies financières qu'ils représentaient.

La République française fut vraiment une république jusqu'en 1914. Depuis lors, elle ne fut qu'une dictature capitaliste. Elle a, malgré la lutte acharnée des masses, complètement écarté le Peuple de la gérance économique du pays; elle l'a maintenu dans le servage.

Cette emprise capitaliste est née du sang versé de 1914 à 1918 par le meilleur du Peuple de France et de l'Empire.

En effet, pendant que des centaines de mille français mouraient pour la Liberté, l'équipement industriel et commercial du pays se développait dans des proportions astronomiques pour passer entre les mains de quelques groupes; pour ne citer qu'un exemple entre bien d'autres: trois sociétés, qui en 1914 avaient un capital de quelques millions, se voyaient moins de dix ans plus tard riches de plusieurs milliards. Les dirigeants de ces Sociétés étaient les «gens biens», «l'Élite»; les autres, la Masse, sont devenus des esclaves; on appelait communistes ou révolutionnaires ceux qui voulaient se servir des lois de la République pour défendre leur pain et celui de leurs familles. Naturellement ces citoyens-esclaves étaient appelés hommes libres, parce qu'ils avaient le droit de participer à la vie politique du pays en votant librement... Peut-on voter librement quand on n'est pas économiquement libre...??? Peut-on même penser librement quand on n'est pas économiquement libre ?

Des quatre libertés essentielles proclamées par le Président Roosevelt, et sur lesquelles il faut baser la société future, celle qui est la clé de toutes les autres, c'est l'affranchissement du *besoin*. - C'est le besoin qui engendre la crainte et l'esclavage. Tant qu'il y aura une classe de citoyens dénuée des moyens propres à une existence décente et digne, il n'y aura pas de démocratie pratique, pas de progrès social.

Mais qui donnera au Peuple cette liberté économique, absolument indispensable pour lui assurer sa liberté entière???... *Lui seul*, en redevenant propriétaire de

l'Economie Nationale qui aurait dû toujours lui appartenir. Pour cela, partant du principe que tous les individus sont tous consommateurs, de leur naissance à leur mort, le Peuple utilisera cette égalité obligatoire et ce pouvoir indiscutable dans l'intérêt de la Nation qui est le sien. Pour cela, le Peuple se posera donc en consommateur de tout ce qui se produit et s'utilise dans la Nation. Il organisera des groupements locaux et régionaux, eux-mêmes réunis en un groupement national. La Droite, la Gauche, les Communistes, les Royalistes, deviendront simplement la Masse Consommatrice, utilisant, donc ayant le droit de posséder ce qu'elle utilise. Ce peuple consommateur devenant employeur, supprimera la spéculation et l'accaparement en limitant les montants des participations financières individuelles, tout en prévoyant pour ce capital-argent un intérêt fixe raisonnable. D'autre part, il réservera à ses employés, c'est-à-dire à lui-même, des salaires et rétributions en rapport avec les services rendus, tout en assurant un minimum qui supprimera la crainte du Besoin, faisant ainsi au capital-humain la place qui lui revient: la première. De plus il coordonnera sa production et sa consommation en se basant sur des besoins connus; il aura ainsi à sa disposition une Economie Populaire Dirigée, dont chaque citoyen sera un élément vital, non seulement de par sa qualité de consommateur producteur, mais aussi de par la Liberté, l'Égalité et la Fraternité, non pas théoriques mais pratiques, qu'il acquiérera en devenant économiquement indépendant et solidairement propriétaire du Bien National.

Ce sera une bataille contre une minorité égoïste et autoritaire, mais cette bataille sera gagnée parce que rien n'est plus fort que le Peuple consommateur, s'il s'organise.

L'après guerre ne nous laissera d'ailleurs qu'une alternative :

Ou le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple, grâce au seul moyen d'action possible et efficace, c'est-à-dire la puissance indiscutable des consommateurs groupés.

Ou la continuation de l'esclavage économique, qui engendre le découragement, fait les nations divisées et faibles et conduit à la guerre.

Francis OLANO

Pour continuer à combattre sur tous les fronts du monde — Angleterre, Atlantique, Egypte, Lybie, Méditerranée, Océan Indien, Pacifique, Russie — pour remplacer les braves qui tombent chaque jour, la FRANCE a besoin de tous ceux qui ont la liberté de prendre les armes

ENGAGEZ-VOUS
dans les Forces Françaises Libres

Nouvelles de nos îles

Les travaux de l'Aérodrome (suite)

La piste s'est avancée en silence jusqu'à ses limites extrêmes, comme un beau ruban qui se déroule de lui-même, et les observateurs attentifs, suivant à la longue vue pendant leurs heures de loisir le cheminement tranquille des voitures et du rouleau compresseur, ont du s'imaginer que tout se passer sans histoire sur ce lointain chantier? Mais rien ne se fait sans effort surtout à St-Pierre.

Les forets de mines s'émoussent sur la rhyolithe compacte et pour les mieux tremper une forge est organisée. Le tracteur se brise, le rouleau broye ses engrenages, les wagonnets déraillent et se disloquent; un atelier de mécanique à son tour est installé ou d'autres hommes s'équipent tant bien que mal et assurent le fonctionnement de tout ce matériel.

L'essence se fait rare, les pneumatiques ne passent plus les frontières, et les camions fatigués par un dur service menacent ruine; des chevaux sont amenés, des conducteurs improvisés et pour la réparation de tombereaux et de roues, un atelier de charpente est ouvert et lui aussi s'équipe pour exécuter tous les travaux de bois nécessaires au fonctionnement du chantier. Puis ces chevaux amenés de Miquelon se révèlent trop faibles et pour accroître le rendement des hommes et du matériel, ces chevaux sont remplacés par des bêtes achetées au Canada; les tombereaux manquent et l'on improvise encore; un octogénaire reprend ses outils pour enseigner à un enfant de seize ans la fabrication des colliers, un homme s'entraîne à la couture et dans quelques semaines nos chevaux, équipés à la diable avec des cordes et des fils de fer afin de travailler au plus vite, recevront des harnachements dans lesquels de belles toiles blanches en triple épaisseur remplaceront avantageusement le cuir, lui aussi introuvable.

Et pendant que les corvées commencent à essaimer, quittant le chantier pour aller partout où quelques service peut être rendu, les hommes groupés en équipes bien homogènes et cordiales, se déplacent sur des chantiers lointains pour la récolte des foins, le déchargement des bateaux de charbon, en attendant que d'autres activités les sollicitent à leur tour, réduisant ainsi leurs chances de chômage et mettant au service du Pays leur ingéniosité bien française et leur bonne volonté. G. D.

Chronique de la pêche

La Corporation des pêcheurs nous informe de l'aide que lui apporte sans réserve l'Office des pêcheries de Terre-Neuve pour la vente de ses produits. Grâce à l'obligeance de nos voisins, la Corporation a été avisée que l'huile de foies de morue, du genre de celle fabriquée en ses usines de St-Pierre et de Miquelon, était cotée à \$ 1,70 le gallon sur le marché de St-Johns. C'est un prix intéressant qui fait bien augurer de la vente des sous-produits de notre pêche. Et c'est un encouragement au redressement collectif de l'économie du Territoire.

Le Comité de l'Aide aux Combattants

Au cours de sa dernière réunion le Comité a décidé de préparer un troisième envoi de cigarettes, de savon et de chocolat pour les engagés d'outre-mer.

Il a ensuite examiné plusieurs demandes de secours, et plus particulièrement des demandes de charbon des familles de combattants, dont la plupart ont été acceptées. Le Comité de l'Aide aux Combattants accordera donc divers secours aux familles nécessiteuses des Saint-Pierrais partis.

On discutera ensuite de l'organisation d'une soirée créative pour le 11 Novembre prochain, soirée dont les profits seront consacrés aux secours distribués par le Comité de l'Aide aux Combattants.

Le Comité tient à exprimer toute sa gratitude aux nombreux donateurs dont la persistante générosité ne s'est jamais démentie. Il remercie particulièrement les Première et Deuxième Compagnies de Saint-Pierre, l'Association Sportive Saint-Pierraise, les ouvriers du champ d'aviation, le Trésor de Saint-Pierre, ainsi que de nombreux donateurs anonymes.

La prochaine réunion du Comité de l'Aide aux Combattants aura lieu le jeudi 15 octobre à 15 heures dans les bureaux du Gouvernement.

L'aide aux familles

Un arrêté pris le 29 septembre dernier est venu mettre fin à une inégalité injustifiée existant entre les taux des allocations familiales et ceux des allocations complémentaires servies, pour l'entretien des enfants, aux personnes inaptes au travail secourues en raison de leur situation de fortune « Secours aux Nécessiteux ».

En effet, les majorations pour charge de famille allouées à ces personnes, de même d'ailleurs que les majorations analogues accordées aux sans travail en période de chômage, sont sensiblement inférieures aux allocations familiales payées, par la Caisse de Compensation, pour les enfants des travailleurs.

Cette inégalité n'est pas justifiée lorsque la personne à charge est un enfant mineur, qui ne devrait pas souffrir de l'inaptitude au travail de ses parents. Dans la plupart des cas, d'ailleurs, le père de l'enfant était un travailleur, décédé, et l'enfant vit avec sa mère.

Ce sont ces considérations qui ont décidé l'administration à relever au taux complet des allocations familiales soit actuellement 200 francs par mois et par enfant, le taux des majorations de personne à charge, lorsque ces personnes à charge sont des enfants et seraient susceptibles de bénéficier des allocations familiales.

On rappelle que peuvent bénéficier de ces dernières allocations les enfants âgés de moins de 13 ans et les enfants ayant entre 13 et 16 ans, et fréquentant l'école.

A noter que, afin de maintenir l'harmonie de la réglementation, un autre arrêté, pris dans le même esprit, mais qui aura selon toute probabilité, peu d'application d'ici longtemps, prévoit un relèvement analogue de la majoration de personne à charge pouvant être servie, en cas de chômage, pour l'entretien des enfants.





VIEUX PAPIERS

Iles Saint-Pierre et Miquelon

En 1783, le traité de paix qui mettait fin à la guerre de l'Indépendance restituait ces îles à la France. Le vieux baron de l'Espérance, qui les administra de 1763 à 1778, en reprit le commandement.

Mais le 13 Mars 1785, la charge de gouverneur ayant été supprimée, le baron de l'Espérance remit ses pouvoirs au commandant des troupes Dandasne-Danseville de l'Etendard, capitaine du corps royal de l'artillerie et du génie, chevalier de St-Louis (Décision du 16 Juin 1785).

Voici le très intéressant mémoire que, dès la fin de cette même année, le nouveau gouverneur adressait au Ministre, au sujet du commerce de la colonie. Il y dénonce certains abus de nature à nuire à son développement si on ne peut arriver à les faire disparaître.

14 Novembre 1785

L'établissement des îles Saint-Pierre et Miquelon ayant pour base le commerce de la pêche de la morue peut devenir d'une très grande utilité à la France. Considéré sous ce point de vue, ce commerce mérite l'attention du gouvernement et sa protection immédiate. Le moyen le plus propre à lui procurer toute l'extension dont il est susceptible est non seulement de maintenir entre les armateurs d'Europe qui fréquentent ces colonies et les habitants sédentaires une balance juste et impartiale, mais encore d'écartier tous les abus qui peuvent tendre à le restreindre, même à le décourager.

1^o Pêche

La pêche de la morue aux îles Saint-Pierre et Miquelon a toujours été partagée en trois classes. La première est celle des habitants sédentaires et je considérerai comme habitant tout particulier qui aura possession et résidence dans la colonie. La seconde est celle des maisons de commerce d'Europe qui expédient des bâtiments pour la traite et la pêche, ou seulement pour la traite. La troisième est celle des pêcheurs passagers qui viennent faire la pêche en chaloupes pour leur compte, acquittent sur le produit de leur pêche les avances qu'ils ont reçues, vendent le restant ou le chargent à fret, échouent leurs chaloupes et retournent chez eux.

Cette troisième classe a été sans doute assez considérable autrefois pour exciter la jalousie et a été, dit-on, toujours prohibée; elle est jusques à présent si peu de chose qu'elle peut être considérée comme nulle.

Les deux premières sont trop intéressantes pour ne pas être considérées avec la plus grande attention. Les rapports directs et inséparables qu'elles ont entre elles exigent d'établir cette balance juste et impartiale d'où dépend tout leur accroissement et que la rivalité du commerce d'Europe semble déjà vouloir détruire.

Déjà la disette des objets de pêche dans les magasins du roi occasionnée par la perte du navire les « *Trois Sœurs* » et le défaut de remplacement cette année a disposé les armateurs d'Europe à en augmenter si consi-

dérablement les prix que les habitants ont eu à peine de quoi les rembourser et que la plupart sont encore redevables pour l'année 1786. (1)

La suppression des rations a mis encore l'habitant dans le cas de recourir au commerce qui, très peu pourvu lui-même, n'a pu leur faire que de très modiques avances et à des prix exorbitants. (2)

Il est possible que les prix de tous ces objets aient éprouvé une augmentation en France; ne serait-il pas possible pour lors que le taux de la morue d'échange, qui ne peut être que relatif à la valeur de ces fournitures, éprouve une augmentation proportionnée?

Indépendamment de l'augmentation dans les prix des fournitures, les armateurs se sont permis de frauder sur les mesures; les futailles qu'ils livrent sur le pied de 30 veltes n'en jaugent que 25 et les barils de légumes évalués au boisseau en contiennent un cinquième en moins.

Un fond d'approvisionnement dans les magasins du roi me paraîtrait remplir le double objet de parer aux événements que peut éprouver le commerce dans le trajet d'Europe et très propre à le contenir dans de justes bornes envers l'habitant malheureux.

II. — Procédés des habitants dans leurs armements de pêche.

La pêche sédentaire se fait avec des goélettes, bateaux et chaloupes pour l'armement desquels les habitants engagent les matelots de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz. Ces pêcheurs profitent des premiers bâtiments expédiés de ces deux ports et s'obligent de payer aux armateurs quatre quintaux de morues pour leur traversée. Rendus dans la colonie, ils passent chacun chez les habitants pour qu'ils doivent faire la pêche. La pêche finie, l'habitant donne à chacun la part qui lui revient après avoir réglé leurs comptes, contracte avec eux de nouveaux engagements pour le printemps suivant et les congédie.

(1) En note marginale — Les lignes de pêche ont été portées au prix de 160 à 175 francs le quintal en échange. Leur prix ordinaire n'avait jamais excédé 115 à 125 francs; elles ont même été vendues au détail 200 francs le quintal.

(2) En note marginale — Le biscuit qui de tous les tems n'avait jamais excédé le prix de 27 à 28 livres le quintal en échange a été porté cette année à 33 livres; les farines à proportion de 55 à 60 livres le baril.

(à suivre)

E. S.

LA LIBERTÉ de Saint-Pierre et Miquelon est publiée à Saint-Pierre et imprimée à l'Imprimerie du Gouvernement.

Prix de l'abonnement:

Pour le Territoire: 1 an... 50 fr.

6 mois 26 fr.

France et Colonies: 1 an... 70 fr.

6 mois 40 fr.

Etranger: 1 an... 3 dollars U.S.A.

6 mois 2 dollars U.S.A.

Canada: 1 an... 3 dol. 50 Canad.

6 mois 2 dol. 50 Canad.

Prix des Annonces:

(Payable d'avance)

1 à 6 lignes..... 16 fr.

Chaque ligne en sus..... 3 fr.

Chaque annonce répétée, moitié prix

Les avis et annonces doivent être remis 4 jours avant la publication

Les abonnements sont reçus, pour les Etats-Unis au Bureau de la Free French Delegation, 626 Fifth Avenue, New-York City; et pour le Canada, au Service d'Information de la France Libre, 448, Avenue Daly, Ottawa, Canada.

RADIO SAINT-PIERRE

FQN — 447 m. — 670 kc

**EMISSIONS DE LA SEMAINE
DU 6 AU 13 OCTOBRE 1942.**

MARDI 6

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers,
8 h. 50 Chansons de France,
9 h. 45 Tahiti,
9 h. 25 Alsace-Lorraine — Citation — Fin d'émission.

MERCREDI 7

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers,
8 h. 50 Musique de danse,
9 h. 45 Trois Bretons rallient la France Libre,
9 h. 25 Alsace-Lorraine — Citation — Fin d'émission.

JEUDI 8

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers,
8 h. 50 Soirée des auditeurs,
9 h. 15 Faits et chiffres,
9 h. 25 Alsace-Lorraine — Citation — Fin d'émission.

VENDREDI 9

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers,
8 h. 50 Valses et tangos,
9 h. 17 Assistance Sociale Française,
9 h. 25 Alsace-Lorraine — Citation — Fin d'émission.

SAMEDI 10

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers,
8 h. 50 Chronique médicale,
9 h. 00 Chansons de France,
9 h. 10 Soirée des jeunes,
9 h. 25 Alsace-Lorraine — Citation — Fin d'émission.

DIMANCHE 11

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers
8 h. 50 Voyage en province,
9 h. 05 Musique de Franz Schubert,
9 h. 20 La Jeunesse anglaise et la guerre,
9 h. 25 Alsace-Lorraine — Citation — Fin d'émission.

LUNDI 12

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers,
8 h. 50 Fox-trots et rumbas,
9 h. 10 Emission policière,
9 h. 25 Alsace-Lorraine — Citation — Fin d'émission.

MARDI 13

- 8 h. 30 Marche lorraine,
8 h. 35 Nouvelles, commentaire et avis divers,
8 h. 50 Refrains anciens et modernes,
9 h. 10 Causerie du Père de Bélinaye,
9 h. 20 Plain chant,
9 h. 25 Alsace-Lorraine — Citation — Fin d'émission.

Etat-Civil de Saint-Pierre**NAISSANCES:**

- 26 Septembre. — Benta, Georges.
27 Septembre. — Heudes, Andrée-Lucienne-Marie.

DÉCÈS:

- 26 Septembre. — Benta, Georges.

Etat-Civil de Miquelon-Langlade**DÉCÈS:**

- 26 Septembre. — Poirier, Emilie-Zélie.

CINÉMA DE SAINT-PIERRE**REPRÉSENTATIONS**

des Mardi 6, Jeudi 8 et Dimanche
11 Octobre, à 20 heures 30.

PROGRAMME DE LA SEMAINE**FILMS DOCUMENTAIRES:**

La R. A. F. en action — L'armée pose les rails — Le pilote est sauf — Les femmes en guerre — Corvettes

ACTUALITÉS DIVERSES**Tobrouk (en deux parties)****ÉPHÉMÉRIDES DE ST-PIERRE & MIQUELON****30 SEPTEMBRE:**

1890 Un cyclone d'une violence exceptionnelle s'abat sur les bancs et dans les parages de la colonie. Toutes les goélettes de pêche subissent des pertes plus ou moins graves. Deux hommes disparaissent.

1^{er} OCTOBRE:

1763 Arrivée des premiers acadiens à Miquelon. Ils bâissent « en hâte » des cases composées de piquets plantés en terre, sans doublage, d'une couverture en gazon et d'une cheminée en torchis de foin et de terre glaise.

1915 Guyomard, Charles-Georges-Jean, né à St-Pierre, soldat au 101^e régiment d'infanterie de ligne, est tué au Trou Bicot (Champagne). Mort pour la France.

2 OCTOBRE:

1875 Le trois mâts anglais « H. P. Kitchin » s'échoue avec bris dans l'anse à Ravenel et le brick-goélette « Mauve » sur la haute dune de Langlade. (côte Ouest).

3 OCTOBRE:

1879 La goélette française « Lavoisier » se jette à la côte sur la Pointe-aux-Soldats (Miquelon).

4 OCTOBRE:

1915 Téletchéa, Joseph-Charles, né à St-Pierre, soldat au 1^{er} régiment d'infanterie coloniale, est tué à Souain (Marne). Mort pour la France.

1916 Jorét, Francis-Edouard-Ernest, Rio, Charles-François, nés à St-Pierre et Gélos, Ange-Aristide-Pierre, natif de Miquelon, matelots des Equipages de la Flotte, embarqués sur le « Gallia », disparaissent lors du torpillage de ce bâtiment par un sous-marin ennemi. Morts pour la France.

5 OCTOBRE:

1915 Thue, Maurice-Louis, né à Miquelon, canonnier au 48^{me} régiment d'artillerie est tué au bois des Perdreaux (Marne). Mort pour la France.

6 OCTOBRE:

1822 Incendie, dans la nuit, de deux habitations de M. Rodrigue, élevées sur les graves de ce nom.

1841 Les goélettes « Little Marthe » et « Deux Sœurs » font naufrage en rade de Miquelon et le brick de guerre français « Vedette », commandant de Cintre, se perd corps et biens sur les rochers « les veaux marins » à l'Ouest de cette île, par grand coup de vent de S.-O.

1877 La goélette « Ortolas » ayant trois hommes d'équipage et 9 passagers fait naufrage sur la côte S.-O. de Langlade. Quatre passagers dont une femme disparaissent dans les flots.

1918 Tillard, Alphonse-Amédée-Jean-Baptiste, né à l'Île-aux-Chiens, matelot canonnier des Equipages de la Flotte, meurt à l'hôpital de St-Pierre des suites de ses blessures. — Mort pour la France,





**ABONNEZ-VOUS:
VOUS NOUS AIDEREZ.**

Essayez la MARGARINE

G R O W N

EN VENTE DANS TOUTES LES ÉPICERIES

PATUREL FRERES

COMMISSION

CONSIGNATION

ALIMENTATION

GROS & DÉTAIL

Charbons «Vieille Mine» et «Bras d'or»

Eugène THÉAULT

QUAI DE LA RONCIERE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE
POSSES APPAREILS DE CHAUFFAGE
SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES

Léon BRIAND

*Rues de Sèze & Jacques Cartier
SAINT-PIERRE & MIQUELON*

Papeterie — Librairie — Journaux et Revues
Cartes postales vues et fantaisies

Appareils et films KODAK.

Tous travaux photographiques.

du 1^{er} Octobre au 1^{er} Avril

PORTRAITS A L'ATELIER

Tous les Jeudis de 11 à 14 heures.

*Pour photos passeports et identité tous les jours,
sauf le Dimanche*

L'aspirant GOURVIL prie tous les amis, qu'il n'a pas eu le temps de voir avant son départ précipité, de vouloir bien l'excuser. Il leur adresse ses adieux et son meilleur souvenir.

L'ESPAGNOL Gustave

Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage

*Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences -:- Huile de lin -:- Mastic -:- Vernis
Verre ordinaire et imprimé, etc.*

Appareils de Chauffage en tous genres

Maison Gustave DAGORT

COMMISSION - CONSIGNATION - ALIMENTATION
Gros & Détail - Marchandises de toutes sortes

EN DÉPOT: Produits alimentaires de toutes sortes
Grains et Farines pour Volailles.
Légumes frais et légumes secs en sacs.
Saucisse fumée, Bœuf, Lard en barils, etc. etc..

LA PREUVE PAR NEUF EST TOUJOURS LA MEILLEURE

•	Combustion complète	•
Maximum de Calories	•	Plus de Volume
•	Grande Economie	•

Résultat: Pleine et entière satisfaction

Tel est le fameux charbon de la « VIEILLE MINE », que nous avons toujours vendu et que nous aurons toujours à la disposition de notre clientèle.

Quand vous demandez du « CHARBON », n'oubliez pas d'y ajouter :

VIEILLE MINE

et c'est avec joie que vous vous préparerez aux dures journées d'hiver.